

DELIBERATION N° 93/03-03 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS/AGENTS D'ENTRETIEN QUALIFIES

Monsieur REMY, Adjoint au Maire chargé du personnel informe l'Assemblée que certains agents d'entretien sont au service de la commune depuis de nombreuses années (plus de 15 ans pour certains).

Ces agents d'entretien peuvent de ce fait prétendre à un avancement au grade d'agents d'entretien qualifiés :

Il s'agit de Mesdames :

- COLBE Paulette*
- BETTALI Arlette*
- PIERRON Luce*
- FIORINI Anne-Marie*

Après l'avis favorable de la Commission Administrative paritaire qui s'est réunie le 3 Février 1993,

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :*

- de créer 4 postes d'agents d'entretien qualifiés,*
- de modifier le tableau des effectifs en ce sens,*
- de d'inscrire les crédits au budget primitif 1993.*